

Analyse des besoins sociaux, *une action du CCAS*



M^e Cédric PLÉAU
M^e Charline REGNIER-PLÉAU



M^e Soizic MARION
M^e Typhaine BOURGEOIS
M^e Charlotte FENNINGER



ORLEANS-La-Source

Pavillon de type F3 de 87m² habitables environ sur terrain de 570m²
Véranda - Garage - Chauffage individuel gaz
DPE E et E – 155.400 € dont honoraires de négociation 5.400 € TTC
(3.6% TTC) à charge acquéreur.

NOUS
CONTACTER



52, rue de Picardie
45160 OLIVET



Zone des Quinze Pierres
7 avenue du Traité de Rome
45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN



02 38 63 54 41
Du lundi au vendredi : 8h-20h
Le samedi : 9h-13h



pleau.olivet@notaires.fr

Retrouvez-nous sur internet :
pleau-olivet45.notaires.fr

3	Édito
4 18	Actualités
11	Médiathèque
16 17	CCAS
15 17	DOSSIER L'ABS, une action du CCAS
19	Associations
20	Retour sur le Conseil municipal
21	C'Passé
22	Agenda

Directeur de la publication : Thierry Cousin, Maire.

Réalisation : Alexandre Riboulot, Bénédicte Launay, Pierre Delahaye, service communication.

E-mail : communication@saint-pryve.fr

Conception : La Fabrique de Com.

Crédit photos : Mairie de St-Pryvé St-Mesmin (sauf mentions).

Impression : Imprimerie Ollivier

Régie publicitaire : Editions Municipales de France - 01 48 48 70 70

Dépôt légal à parution.

Imprimé sur papier issu d'une gestion responsable des forêts

Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

215, route de Saint-Mesmin • 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Tél. : 02 38 22 63 63 • Fax : 02 38 66 20 56

E-mail : mairie@saint-pryve.fr

www.saint-pryve.com



Édito

Chères Pryvataines,
Chers Pryvatins,



La ville bouge ! De nombreux chantiers ont été mis en œuvre ces dernières semaines. La place Clovis, la construction de nouveaux logements derrière la Poste, l'isolation et l'agrandissement du restaurant scolaire Bazin et la livraison du nouveau bâtiment au stade, destiné au centre administratif du club de football.

Comme cela nous avait été recommandé, une étude sociale de notre commune a été réalisée en début d'année. Cette étude, vous la découvrirez dans notre magazine. Elle nous permet d'anticiper la ville de demain et les problématiques qui pourraient survenir mais surtout, mieux connaître nos habitants.

A ce titre, le nouveau bâtiment de la Résidence du Lac arrivera en septembre 2021, offrant de nouvelles perspectives aux seniors puisqu'ils pourront louer des appartements avec services à leur convenance. Peu de villes sont pourvues de ce type de dispositif et je m'en réjouis.

Pour continuer à valoriser notre ville et fort de nos 470 hectares non constructibles (presque la moitié de la ville), une étude environnementale sur la faune et la flore a été commandée et sera menée conjointement avec la Métropole.

Je voulais terminer mon édito en remerciant les militaires du 12^e cuirassier d'Olivet qui font fonctionner à la perfection le centre de vaccination du Larry.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et surtout, continuez à respecter les gestes barrière !

Thierry COUSIN, Maire de St-Pryvé St-Mesmin

ISOGLASS menuiseries



Depuis 1997, Isoglass améliore votre habitat !

- Menuiseries Mixtes / PVC / Alu
- Volets Battants / Roulants
- Portails / Clôtures
- Portes de garage
- Portes d'entrée
- Stores Int / Ext

6, rue de la Cossonnière - 45750 ST PRYVÉ ST MESMIN
Tél : 02 38 72 12 63 - www.isoglass-menuiseries.fr

État civil

Ils sont nés

- PERRIN Matéo, 09/03/2021
- PROUST Jules, 25/03/2021
- MARC Paul, 12/04/2021
- SADIK Omar, 09/04/2021
- DE ALBUQUERQUE Victor, 14/04/2021
- ALTAY Melis-Nil, 03/05/2021
- BROSSET Hanaé, 18/05/2021

C'Nouveau

Module Carré - Place Tic

La société MODULE CARRE - PLACE TIC, s'est installée depuis le 15 mai 2021 au 10, rue Saint Santin à St-Pryvé.

Elle propose deux activités : la revente de sol industriel ou sportif, pour les collectivités ou les particuliers, ainsi que la revente de matériaux recyclés (plastique recyclé) utilisés pour la décoration, l'agencement, le design et l'ameublement.

Module Carré

02 46 91 06 63

www.module-2.com

<https://www.module-2.com>

Place Tic

06 03 00 11 12

contact@place-tic.fr

www.place-tic.fr

14 rue Saint-Santin

AGL Fermeture

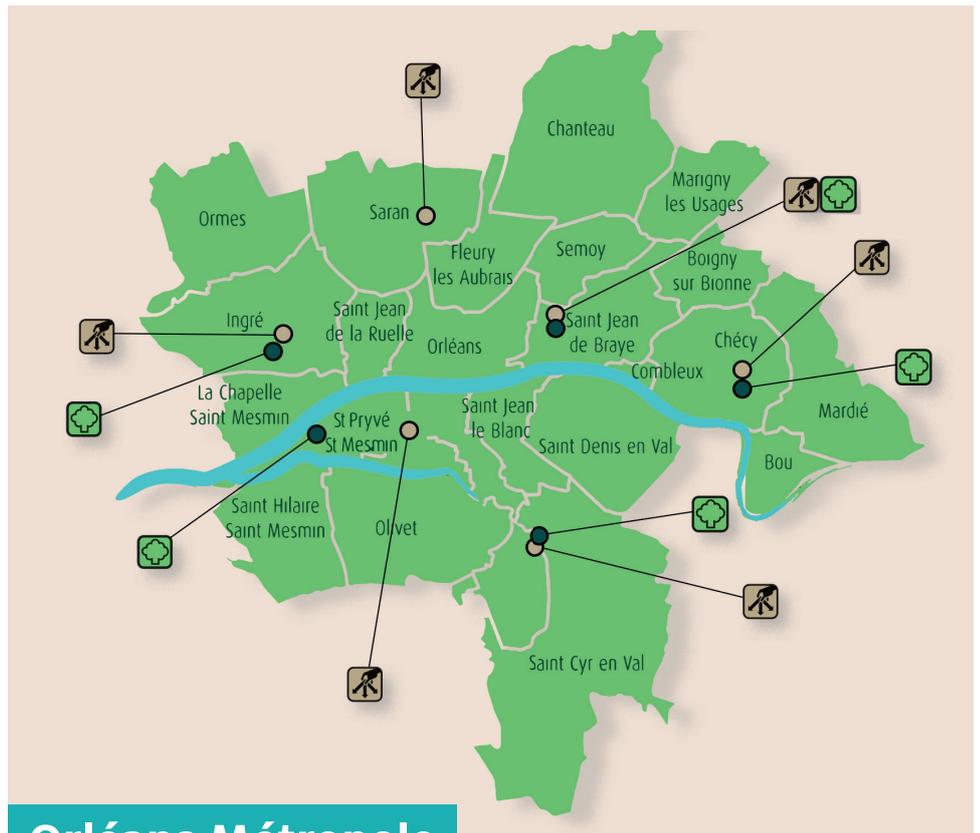
AGL Fermeture est une entreprise de fermeture en bâtiment. Elle fait de la pose et du dépannage toute marque dans le domaine de l'automatisme de portail, des volets roulants, porte de garage aussi bien chez les particuliers que dans l'industrie et les collectivités.

AGL Fermeture

5 rue Gaston DEFFIE
à Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

02 38 23 49 92

algfermeture@gmail.com



Orléans Métropole

Une végé'tri de plus !

La végé'tri de St-Jean-de-Braye a ouvert ses portes en mai dernier ce qui porte à 5 le nombre de dépôts de végétaux dans la métropole.

Orléans Métropole et son Vice-président à la Gestion des déchets ménagers et assimilés qui n'est autre que notre Maire, ont fait le choix, il y a quelques années, de séparer les collectes de déchets verts des déchetteries afin de les désengorger et de diminuer l'attente sur place pour les usagers.

Ainsi, progressivement, toutes les déchetteries de la métropole devraient avoir leur végé'tri. Celle de Saran verra le jour sous peu. Elle se situera en face de John Deere, rue de la Tuilerie, en limite de Fleury-les-Aubrais.

Pour rappel, les végé'tri sont

exclusivement réservées aux déchets dits "verts" soit biodégradables (feuilles, tontes, branches...). Il vous suffit de les déposer à même le sol à l'endroit prévu à cet effet. Les déchets seront ainsi revalorisés pour en faire du compost.

Rendez-vous dans les Végé'tri à votre disposition :

- **Chécycy**, rue Pierre et Marie Curie (à côté de la déchetterie)
- **Ingré**, chemin de la Vallée de l'Azin (à côté de la déchetterie)
- **Saint-Cyr-en-Val**, avenue du Parc Floral (à côté de la déchetterie)

- **Saint-Jean-de-Braye**, 31 rue de la Burelle (à côté de la déchetterie)
- **St-Pryvé St-Mesmin**, impasse des Moines (à côté du Super U)

Horaires période haute (1^{er} mars-30 novembre) :

Lundi de 14h à 18h30, mardi à samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, dimanche de 9h à 13h.

Horaires période basse (1^{er} décembre-28 février) :

Lundi et jeudi de 14h à 17h30, fermé le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h et 14h à 17h30, dimanche de 9h à 12h.



Conseil

Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous "l'opération tranquillité vacances" ? La police municipale, une fois sollicitée, **veille sur votre logement** laissé vacant pendant votre absence.

Comment faire ?

Ce service est entièrement gratuit et n'est effectif que pendant les vacances d'été. 15 jours avant votre départ, inscrivez-vous à la mairie en donnant vos dates d'absence. La police municipale veillera sur les logements inoccupés pendant cette période. **Un formulaire est disponible sur www.saint-pryve.com.**

Quelques conseils

- Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance pourra relever le courrier à votre place. Vous pouvez faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.
- Essayez de renvoyer votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.

Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseil auprès de professionnels si besoin. Si vous demandez à un ami ou voisin d'ouvrir vos volets, vérifiez auparavant que cet acte soit bien compatible avec votre contrat d'assurance. Sinon, une prise de type "minuteur" peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Mettez vos bijoux et objets de valeur en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance sur leurs conditions de protection.
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux. Attendez votre retour pour poster vos photos de vacances. En effet, les cambrioleurs se servent des réseaux sociaux pour obtenir des informations sur votre emploi du temps !

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, composez immédiatement le 17.

Service objets trouvés

Si vous perdez un objet dans la ville et que vous ne savez pas où le chercher, il est probable que quelqu'un l'ait trouvé et apporté au service de la police municipale.

N'hésitez pas à vous adresser à elle en vous rendant à son bureau place Clovis ou en appelant le 06 08 31 02 86.

Si vous trouvez un objet abandonné et que vous ne savez pas quoi en faire, apportez-le au bureau de la police municipale ou à l'accueil de la mairie.

Merci !

LA TRANSITION EST ENTRE NOS MAINS

Assises
de la transition écologique
à Orléans Métropole

03 JUILLET
2021

QUAI DU CHÂTELET - ORLÉANS
VILLAGE DE LA TRANSITION
DE 14H À 19H



RETOUR SUR 6 MOIS D'ÉCHANGES

animations - spectacles - partage des solutions



transition.orleans-metropole.fr
transition@orleans-metropole.fr
[#transitionentrenosmains](https://twitter.com/transitionentrenosmains)



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

Assises de la transition et de la résilience

Nous l'avions déjà évoqué, dans les derniers numéros, les assises de la transition et de la résilience ont fait l'objet d'un grand nombre de consultations (malgré la crise sanitaire) et ont proposé 6 mois d'échanges, de partage et de réflexion pour **accélérer le mouvement en faveur de la transition écologique** du territoire d'Orléans Métropole.

Une démarche inédite

Organisées par Orléans Métropole, les Assises s'adressaient à toutes et à tous : habitants, acteurs locaux, élus et institutionnels. C'était une occasion unique de nous réunir et d'agir collectivement : une aventure à mener en commun pour changer nos manières de faire.

9 thèmes ont été développés :

- Alimentation et agriculture durable
- Biodiversité
- Energies renouvelables
- Ville durable
- Déchets et économie circulaire
- L'eau et les milieux aquatiques
- Mobilités durables
- Rénovation énergétique
- Risque inondation

Un événement de restitution des Assises de la transition écologique se tiendra le **3 juillet, sur le quai du Châtelet à Orléans de 14h à 19h**, sous la forme d'un village de la transition avec : 9 stands thématiques, un stand d'accueil, un stand d'animation jeunesse et un espace officiel pour les paroles politiques.

Cet événement a pour ambition de faire **partager au grand public**, ces 6 mois d'échanges, le travail collaboratif autour des 9 thématiques et les solutions qui ont émergé pour engager la transition sur notre territoire.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, une programmation est en cours d'élaboration pour ponctuer cet événement.

N'hésitez pas à vous rendre sur <https://transition.orleans-metropole.fr/>

La place Clovis prend forme



MARCHÉ du samedi à la halle du Ponceau

Les travaux de la place Clovis avancent. Rappelons que cette requalification prend en compte les objectifs de développement durable : réduction des surfaces imperméabilisées, création d'îlots de fraîcheur, qualité des matériaux et soin dans leur mise en place. L'objectif est de rendre la place plus agréable pour les usagers, particulièrement l'été puisqu'elle sera végétalisée et évitera la sensation de chaleur dégagée par les matières minérales très présentes sur l'ancienne place.

Commencés en mai, les travaux devraient se terminer début septembre. Quelques perturbations sont à noter, notamment pour les bus des lignes 16 et 5 qui sont déviées (cf. plans ci-dessous).

Nous vous rappelons que tous les

commerçants et services publics de la place restent ouverts pendant la durée des travaux.

Le marché, quant à lui, a toujours lieu le samedi matin de 8h à 12h. Lors du mois de mai, il avait lieu rue Bazin, devant l'école mais a été déplacé, au mois de juin, **sous la Halle, rue du Ponceau**. Le marché accueille, chaque semaine, un maraîcher, un fromager, un marchand de miel, un rôti-seigneur et, une semaine sur deux, un food truck martiniquais.



Ciné En Plein Air

ON AIR



7
juillet
22h

Rdv à la Trésorerie (côté tennis)
Inscription obligatoire sur le site de la Mairie
Ouverture des portes à 20h, food truck sur place

Cinéma en plein air

Votre séance de cinéma en plein air, à l'origine prévue le 25 juin, a été reportée, au vu de la situation sanitaire. En effet, le couvre-feu de 23h à 6h du matin, à partir du 9 juin, ne permettait pas de commencer à 22h, et démarrer le film plus tôt était impossible car il fallait un minimum d'obscurité. Ces horaires contraignaient donc les spectateurs à manquer la fin du film, ce qui n'était pas envisageable !

Rendez-vous donc le mercredi 7 juillet au domaine de la Trésorerie (derrière la piscine, près de la bulle) pour voir cette comédie familiale multi récompensée qu'est "Little Miss Sunshine".

L'histoire

Olive Hoover, fillette de 7 ans, se rêve en

reine de beauté. Quand elle décroche une invitation à concourir pour le titre très sélectif de "Little Miss Sunshine" en Californie, toute la famille décide de faire corps derrière elle. Les voilà donc entassés dans leur break rouillé cap vers l'ouest. Ils entament un voyage de trois jours qui les mettra aux prises avec des événements inattendus.

Si vous souhaitez vous restaurer avant ou pendant la séance, un **food truck, le Tablier Rouge**, sera sur place à **partir de 20h** pour combler les vides de vos estomacs !

Gratuit et uniquement sur inscription. Pensez à apporter plaids et chaises !

Inscriptions indispensables sur www.saint-pryve.com

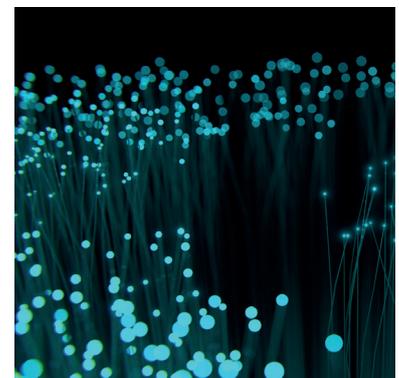


Ouverture de la piscine



La piscine découverte de la Trésorerie, située au 14 rue des Moines, a ouvert pour la saison estivale du **dimanche 6 juin à 12h, jusqu'au dimanche 5 septembre inclus**.

Pour tout renseignement sur les horaires, les tarifs et les protocoles sanitaires, veuillez vous adresser, par mail à astcountry@orange.fr ou par téléphone au **02 38 66 31 30**.



Fibrez-vous !

A ce jour, **la quasi totalité des foyers privés sont fibrés.**

Au 6 juin dernier, 2 889 foyers étaient raccordables à la fibre.

Vous pouvez donc contacter votre opérateur afin qu'il puisse vous raccorder, et ainsi bénéficier du très haut débit.



Réserve communale

Que fait la réserve communale ?

La réserve communale est composée de citoyens volontaires et bénévoles sous l'autorité de M. le Maire et la direction de Caroline Jury, conseillère municipale déléguée.

Malgré la crise sanitaire, la réserve communale a été très active en cette année 2021.

- M. le Maire l'a sollicitée pour intervenir au centre de vaccination de la Source dans le cadre d'une mission intercommunale. Les membres y participent par demi journée en tant qu'agents d'accueil depuis le 11 février.



- Au mois de mars, elle est intervenue au restaurant scolaire pour assurer la continuité du service afin de pallier l'absence de personnel mis en isolement.
- La réserve communale comprend un membre supplémentaire : Famas, chien de recherche. La réserve a effectué, avec sa participation, 2 exercices de recherche de personne disparue. Le premier en octobre 2020 et le deuxième le 24 février 2021. Ces exercices furent des succès et nous ont permis de nous améliorer.

Vous le voyez, malgré la crise sanitaire actuelle, les missions et formations de la réserve communale sont très variées et intéressantes. Elles reposent sur le volontariat et les disponibilités de chacun des membres.

La réserve communale de Saint-Pryvé a besoin de vous ! Rejoignez-la !

reservecommunale.stpryve@gmail.com

Plus d'infos sur www.saint-pryve.com



La Médiathèque

ANIMATIONS

Partir en livre, Kamishibai et jeux de société !

Les bibliothécaires vous ont concocté un programme animé pour tout l'été !

- Du 7 au 23 juillet, profitez de la **grande fête du livre jeunesse Partir en livre**, autour du thème "Mer et merveilles".

LECTURES

Les mercredis à 10h30 pour les 0-3 ans et à 16h à partir de 4 ans à la Médiathèque, sur inscription.

Les vendredis à 10h30 pour les 0-3 ans et à 16h à partir de 4 ans sur l'aire de pique-nique du Lac de Bel Air*, sur inscription

**Si le temps le permet ! Sinon on se retrouve à la médiathèque.*

- Tous les mardis du 13 juillet au 24 août de 16h à 18h à la médiathèque : **jeux de société et coloriages**, dans la limite des places disponibles.
- Du 27 juillet au 27 août : **lectures, Kamishibai, comptines...**

Les mercredis à 10h30 pour les 0-3 ans et à 16h à partir de 4 ans à la Médiathèque, sur inscription.

Les vendredis à 10h30 pour les 0-3 ans et à 16h à partir de 4 ans à la Médiathèque, sur inscription.



Création
d'une fresque
participative "Mer
et merveilles"
les mardis à la
médiathèque

Bonnes vacances
à tous !

**Vous voulez
voyager léger
cet été et
profiter de votre
temps libre pour
lire ?**

La médiathèque prête 4 liseuses contenant plus de 180 titres chacune ! De quoi trouver son bonheur parmi les romans policiers, romans contemporains, romans SF et fantasy, classiques et documentaires sélectionnés par les bibliothécaires.

Bien entendu, les liseuses sont comme les livres : elles n'aiment ni l'eau, ni le sable...

Les inscriptions se font à la médiathèque au 02 38 66 05 93 ou bibliotheque@saint-pryve.fr ou sur www.bibliotheque-saint-pryve.net

Médiation gratuite

Différends, conflits, litiges, incivilités, tensions avec un voisin ou une connaissance ?

Vous rencontrez un différend avec un voisin ou une connaissance. Vous lui avez déjà signalé le problème ? Vous avez même essayé de le rencontrer pour lui exposer la situation mais les contacts sont difficiles ? Vos demandes n'ont pas abouti ? Le climat relationnel est bloqué, la situation continue à se dégrader, vous ne savez plus quoi faire et cela vous gâche la vie ? Une solution : la médiation !

Neutralité, impartialité et confidentialité.

Les médiateurs sont des personnes formées. Neutres, ils ne prennent pas parti et garantissent la confidentialité des propos. Ils ne jugent pas et sont là pour vous accompagner dans la recherche d'une solution.

Comment ça se passe ?

1^{er} étape : les entretiens individuels

Que vous soyez une personne seule ou un couple, vous êtes tout d'abord reçu par un médiateur pour exposer votre situation lors d'un entretien.

Puis l'association contacte la personne avec qui vous avez un différend, pour lui proposer également un entretien individuel qui lui permettra d'exposer sa version des faits.

Lors de ces entretiens, le fonctionnement de la médiation est expliqué.

2^e étape : la rencontre de médiation

Si les deux parties l'acceptent, la rencontre de médiation se déroule dans un lieu neutre, avec deux médiateurs qui veillent à ce que chacun s'exprime dans le calme et le respect de l'autre. Les médiateurs accompagnent les échanges afin de faire

émerger des solutions et de trouver un accord amiable (oral ou écrit).

3^e étape : le suivi

Un mois après cette rencontre, un des deux médiateurs contacte les deux parties par téléphone pour connaître l'évolution de la situation.

La médiation est une démarche volontaire qui peut vous permettre de retrouver de la sérénité dans votre vie quotidienne...

Une douzaine de médiateurs sont à votre écoute.

Ces services sont gratuits pour les particuliers.

Lien Social et Médiation
11 av de Montesquieu, 45100 Orléans
lien-social-mediation@wanadoo.fr

Accueil : 02 38 76 02 87
du lundi au vendredi 9h-12h30
et 14h-17h30

Dossier

Analyse des besoins sociaux, une action du CCAS

L'analyse des besoins sociaux (ABS) impose aux communes d'analyser les besoins de leur population et de proposer des actions pour y répondre. L'ABS est une obligation légale des CCAS dans l'année qui suit les élections municipales. Cette analyse permet d'adapter l'offre de service du CCAS aux besoins du territoire et des populations, afin de positionner le CCAS au cœur de son rôle d'animation de l'action sociale locale. Cette analyse sert également, plus largement, aux autres services en lien avec les besoins de la population.

Le CCAS a missionné un prestataire, le cabinet ENEIS by KPMG, pour élaborer ce diagnostic de territoire. Les objectifs de l'ABS sont de **partager le diagnostic et l'approfondir** grâce au regard des professionnels et partenaires, rendre lisible une réalité de terrain parfois complexe et permettre à chaque acteur de voir la place qu'il occupe dans cet ensemble pour enfin **dégager des propositions concrètes d'actions** à mettre en œuvre.

Le prestataire s'est appuyé sur :

- une **analyse statistique** réalisée sur la base des données publiques disponibles (INSEE, CAF...) et des données communiquées par les partenaires (Pôle Emploi, Observatoire de l'Habitat...),
- une **analyse documentaire** réalisée sur la base des documents communiqués par les services et partenaires,
- une **comparaison des indicateurs** aux échelons supra-communaux pertinents (Orléans Métropole, Loiret, France métropolitaine).

Il a enfin procédé à l'intégration des éléments issus des entretiens réalisés.

Les prochaines pages de ce dossier vous indiqueront comment se situe St-Pryvé au niveau des logements, de sa croissance démographique, de la situation familiale des pryvatains, de leur situation économique ou encore du taux de chômage...

Un parc de logements relativement récents avec près des 3/4 construits après 1970 et constitué de logements de grande taille en lien avec la population familiale importante.

Logement

1252
logements T5
ou plus

75,1%
logements
construits après
1970

Portrait

INTERVIEW |

Magdeleine Baby,
adjointe
aux solidarités,
petite enfance,
personnes âgées
et handicap



C'est votre 3^e mandat, pourquoi vous êtes-vous présentée à nouveau ?

Parce qu'être adjointe aux solidarités et pour nos aînés, c'est génial non ? Et que la mission n'était pas terminée... Ce nouveau mandat a déjà vu la création d'une micro-crèche et nous allons passer à la réalisation d'un projet petite enfance au sein d'un futur multi-accueil.

Pourquoi avoir décidé d'effectuer cette analyse des besoins sociaux ?

Parce que c'est une obligation au début de chaque mandat. Cela permet aussi de conforter ou faire évoluer nos actions en la matière.

Depuis quand résidez-vous à Saint-Pryvé ?

Depuis 1984. Nous

venons de la région parisienne avec nos deux enfants.

Nous passons à quelque chose d'un peu plus personnel maintenant. Le principal trait de votre caractère ?

La spontanéité (un peu trop même parfois...).

Votre occupation préférée ?

Elles sont multiples... La lecture, les voyages, la marche à pied, la peinture...

Votre spécialité culinaire favorite ?

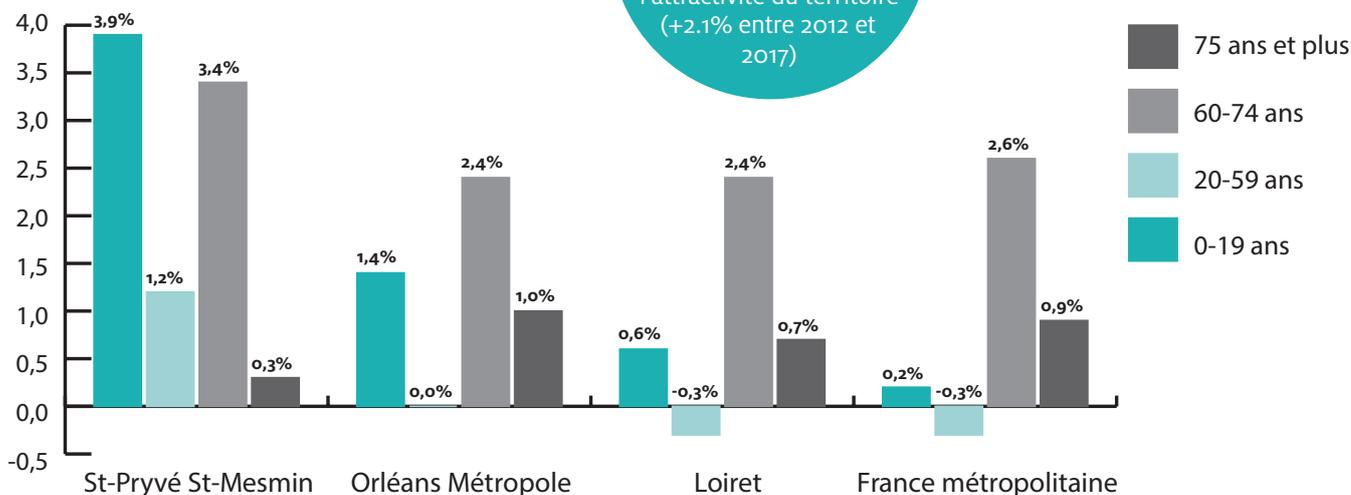
Tout ce qui est sain et goûteux. J'ai fait mienne la formule de Colette qui disait : "si vous n'êtes pas capable d'un peu de sorcellerie, ce n'est pas la peine de vous mêler de cuisine".

Démographie

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017 selon la classe d'âge

Source : INSEE RGP 2012 et 2017

Une croissance démographique dynamique, avec un renouvellement de population qui démontre l'attractivité du territoire (+2.1% entre 2012 et 2017)



Population

Une population très majoritairement familiale avec quelques fragilités - forte hausse de familles monoparentales, familles nombreuses, situations précaires - qui font émerger des besoins en lien avec le soutien à la parentalité, l'accompagnement à la scolarisation.

Enfance

Logements sociaux

- 1699 ménages avec familles
- 1052↑ jeunes seniors (+3,4%/an)
- 267↑ familles monoparentales (+11,2%/an)
- 1467↑ jeunes (+3,9%/an)
- 186↑ familles nombreuses (+5%/an)

Une augmentation importante du nombre d'enfants toutes tranches d'âges confondues conforte la nécessité d'adapter les équipements (petite enfance, école, périscolaire, centre de loisirs).

Les efforts réalisés pour la construction de logements sociaux permettent de répondre de façon satisfaisante aux demandes de la population pryvataine.

Diplômes

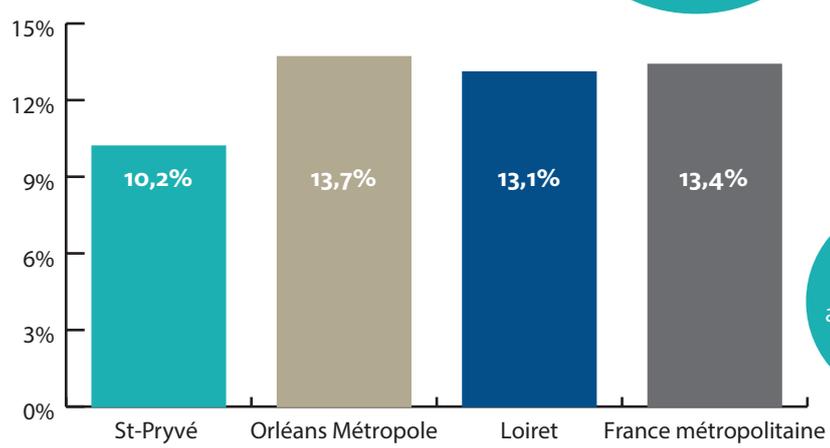
Une proportion importante de la population diplômée et une population active constituée d'une part significative de cadres.

Une population senior en hausse notamment les 60-74 ans, qui encourage le CCAS à poursuivre sa politique active en direction de ce public.

Seniors

Taux de chômage (au sens du recensement)

Source : INSEE RGP 2017



Chômage

Un taux de chômage sur la ville inférieur aux moyennes nationale et métropolitaine, les demandeurs d'emplois restent moins longtemps au chômage que la moyenne régionale, avec un niveau de qualification plus élevé.

- 13,1% actifs employés en CDD
- 10,2% de chômage
- 36,8% diplômés de l'enseignement supérieur

Economie

1078
allocataires
CAF

Une population relativement protégée économiquement par rapport à la moyenne nationale, avec toutefois des inégalités exposant à une situation de fragilité une partie de la population. En effet, 16,8% des allocataires CAF vivent des prestations nationales. En parallèle, le CCAS attribue aux personnes fragilisées de nombreuses aides (voir ci-contre).

Montant des aides du CCAS (source : DOB 2020)	2010	2020
Autres secours (divers)	1500€	1500€
Autres secours (restaurant scolaire)	6500€	16500€
Autres secours (impayés énergie)	1500€	1800€
Autres secours (chèques services)	2400€	2000€
Autres secours (vacances et classes de neige)	1500€	2400€
Autres secours (transport personnes en difficulté)	70€	150€
Autres secours (sports et loisirs)	1500€	1700€
Autres secours (garderies périscolaires)	-	1500€
TOTAL	18470€	27150€

Le CCAS, un service de proximité

Maryline Filiol, directrice du CCAS et responsable du pôle action sociale et petite enfance, présente le service.



Un service municipal particulier

Promoteur de l'action sociale locale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un **service administratif** doté d'un budget propre, **géré par un conseil d'administration** présidé par le Maire. Il est constitué paritairement d'élus locaux, nommés par le conseil municipal, et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, désignées par le maire. Magdeleine BABY, adjointe aux solidarités, en assume la vice-présidence.

Les missions du CCAS

Le CCAS a pour mission de **développer des actions en direction des aînés, des publics fragilisés et de tout citoyen résidant sur le territoire.**

Parmi les attributions obligatoires, le CCAS instruit les demandes d'aides légales comme la CMU (couverture maladie universelle), la domiciliation administrative pour les personnes sans adresse stable, les demandes APA (allocation personnalisée à l'autonomie), les aides en faveur des personnes en situation de handicap...

Le CCAS mène par ailleurs **une politique volontariste d'aides facultatives** en faveur de différents publics :

- les personnes se retrouvant en **situation financière précaire** peuvent solliciter une aide

d'urgence, une aide alimentaire, une aide au règlement d'une facture. Ces aides ne peuvent être que ponctuelles mais permettent de faire face à un accident de la vie, une perte d'emploi, une séparation...

- Les familles peuvent bénéficier **d'aides pour le paiement** du restaurant scolaire, de la garderie, d'activités sportives ou culturelles, pour les classes découvertes et autres séjours de vacances. Chaque aide est déterminée en fonction des ressources. Le calcul du quotient se fait à chaque rentrée scolaire à l'aide d'un dossier à demander auprès du CCAS.
- Les personnes ayant des difficultés à maîtriser la langue française peuvent **bénéficier de cours donnés par des bénévoles.**
- Les personnes en difficulté pour maîtriser les outils numériques, l'utilisation d'internet, de l'ordinateur, du smartphone peuvent être **accompagnées lors des permanences numériques** (voir article page 17) et lors **d'ateliers d'initiation ou de perfectionnement.**

Le CCAS gère le **service logement social** de la Ville. Il enregistre les demandes de logements sociaux, tient à jour la liste des demandeurs et propose des candidatures lorsque des logements se libèrent.

Pour faciliter l'hébergement temporaire des personnes se retrouvant en difficulté pour se loger, la mairie a mis deux appartements à disposition du CCAS.

L'équipe

Corinne Neuville est chargée de l'accueil, du secrétariat, de l'instruction des demandes de logement.



Aurélie Pottier, travailleuse sociale, est en charge du service senior.

Sophie Cario livre les repas à domicile et accompagne les personnes âgées pour les courses.



Maryse Lecœur est en charge de la préparation des colis alimentaires.

Le service senior : bien vieillir chez soi

Le CCAS a développé une palette de services pour **faciliter le quotidien** des personnes vieillissantes.

- **L'antenne du CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est un lieu d'accueil de proximité au sein du CCAS. Le CLIC est **au service des personnes de plus de 60 ans**, et de leur entourage.

L'assistante socio-éducative référente, Aurélie Pottier, est l'interlocutrice privilégiée pour :

- **conseiller et informer** sur l'ensemble des dispositifs mis en place à l'attention des seniors.
- **Faciliter les démarches** administratives et effectuer des demandes d'aides.
- **Evaluer les besoins** et élaborer un plan d'aide personnalisée en respectant le projet de vie.

• **Le portage de repas** : ce service s'adresse à toute personne âgée ou malade, se trouvant dans **l'impossibilité de préparer ses repas**.

Les repas peuvent être commandés avec un choix de menus, pour tous les jours de la semaine, et sont adaptés aux régimes sans sucre, sans sel et sans graisse. Ils peuvent également être **demandés de façon temporaire**, pour une sortie d'hospitalisation, ou l'absence d'un proche.

Ils sont livrés sous le mode de la liaison froide, du **lundi au vendredi entre 9h et 12h**. Les tarifs sont en fonction des revenus.

• **La téléassistance** : tout senior peut craindre une chute, un malaise, se sentir seul et avoir besoin de parler.

Grâce à la liaison 24h sur 24, 7 jours sur 7, la centrale d'écoute avec laquelle le CCAS a passé convention, **permet de ne pas rester isolé et d'alerter** les personnes ressources (famille, voisins) pour être secouru en cas d'urgence.

L'abonnement et la location du matériel sont mensuels. Tarif en fonction des revenus.

• **Le registre nominatif communal des personnes fragiles isolées** : l'objectif est de **recenser les personnes les plus fragiles** afin de leur apporter conseils et assistance lors d'évènements exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...). Les personnes âgées de 65 ans et plus, et les personnes handicapées sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS.

• **L'accompagnement pour les courses** : un service de transport accompagné en minibus avec un agent du CCAS, est proposé le mardi après-midi, pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer seules. Il permet de **se rendre du domicile au supermarché et aux commerces de proximité**.

Tarif aller-retour correspondant à un ticket de voyage TAO.

• **Le service animation** : encadré par Aurélie Pottier, il a pour objectif de **maintenir du lien social**. Un programme varié avec des rencontres, des ateliers à thèmes, des sorties, un voyage annuel, des repas partagés, des activités intergénérationnelles...

• **Le portage de livres** : le portage de livres est proposé par **la médiathèque**.

Le CCAS et la crise sanitaire

Depuis mars 2020, le service a eu le souci permanent de **s'adapter aux nouveaux besoins**.

Les personnes de plus de 85 ans ont toutes été contactées par téléphone, ou par courrier, par la cellule de gestion d'évènements exceptionnels, **pour recenser leurs besoins, leur faire connaître les services** à disposition et leur proposer d'être appelées régulièrement par les agents et les élus dédiés.

Le service de portage de repas à domicile a connu une **croissance de 60%**.

Un service de livraison de courses à domicile a été proposé jusqu'à fin mai 2021.

Les premiers masques en

tissus ont été distribués aux personnes les plus fragiles.

Le service a pris en charge **l'organisation de la vaccination à la COVID-19** pour une centaine de personnes avec le transport pour une partie d'entre elles.

La fermeture des écoles a fragilisé de nombreuses familles. Le CCAS, en partenariat avec les autres acteurs de l'action sociale, le département, la CAF, la CPAM, a **répondu aux nouvelles demandes d'aides alimentaires**.

Des personnes malades de la COVID-19, seules et mises à l'isolement, ont **bénéficié de colis alimentaires** livrés à leur domicile dans le plus strict respect des gestes barrières.

Quelques chiffres en 2020

3550
contacts (visites et appels téléphoniques)

105
bénéficiaires de colis alimentaires pour 12 620 kg de marchandises distribuées

12 565
repas livrés à domicile

178
personnes inscrites sur le registre des personnes fragiles isolées

69
personnes équipées du service de téléassistance

INFOS PRATIQUES

Espace social : 20 place Clovis.

02 38 51 09 10 • ccas@saint-pryve.fr

Horaires d'ouverture :

Durant l'été tous les matins de 9h à 12h et sur rdv l'après-midi.

Registre risques exceptionnels

Les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à s'inscrire sur le registre des risques exceptionnels tenu par le CCAS.

Peuvent figurer sur ce registre nominatif : les personnes de plus de 65 ans, de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes handicapées. En cas de déclenchement par le Préfet, les personnes inscrites sont contactées par le CCAS pour connaître leurs besoins, prendre de leurs nouvelles et apporter les recommandations nécessaires.

Pour vous inscrire, il suffit de vous manifester auprès du CCAS, 20, place Clovis, 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin, 02 38 51 09 10, ccas@saint-pryve.fr

Recommandations en cas de canicule

- La chaleur fatigue toujours.
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets de la chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, et tenir compte des indices les plus insignifiants.

I. Avant l'été, c'est le moment de se préparer, pour que tout se passe bien !

- Faire deux listes : sur qui pourrai-je compter ? Qui pourrai-je aider ?
- Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont **isolées**, incitez-les à s'inscrire sur la liste de la mairie afin de recevoir de l'aide pendant une vague de chaleur.
- Faire une liste des lieux climatisés (ou frais) où **se rafraîchir** près de chez soi et ouverts en été : grande surface, médiathèque, cinéma, musée, église...
- Constituer sa trousse réunissant le matériel nécessaire pour **lutter contre la chaleur** : brumisateur, ventilateur et thermomètre médical (non frontal).



- Apprendre quels sont les **signaux devant déclencher l'alerte** et les gestes à faire.

II. Lors d'une vague de chaleur, c'est le moment d'agir tous les jours pour que tout se passe bien !

- **Protéger son habitation** contre la chaleur. Si cette habitation ne peut pas être rafraîchie, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais repéré à l'avance et facilement accessible.
- **Eviter les efforts** aux heures les plus chaudes
- **Agir rapidement** en cas de signes qui doivent alerter (chez soi et chez les

la réalisation de courants d'air.

Refroidir les pièces, par évaporation d'eau

- **Pendre un linge humide** devant une fenêtre ouverte (de préférence une serviette de bain).
- **Placer un pain de glace** ou un sac de glaçons dans un courant d'air (devant un ventilateur).
- **Verser régulièrement un seau d'eau**, si possible, le soir après le coucher du soleil, sur une terrasse, un balcon ou un appui de fenêtre.

Comment se protéger ?

1. Porter des habits amples, légers, clairs. Préférer le **coton**, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration.
2. **Boire régulièrement** sans attendre d'avoir soif. De l'eau essentiellement, des fruits pressés éventuellement.
3. Utiliser **ventilateur** et brumisateur.
4. L'usage simultané est le plus efficace : brumiser d'abord les parties découvertes puis ventiler les parties mouillées avec le ventilateur manuel. A répéter autant de fois qu'on le veut, dès qu'on est sec.

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

autres).

Comment protéger son habitation ?

En **gérant les fenêtres** en vue de se protéger du soleil et de la chaleur

Dans la journée, stores, persiennes et vitrages seront :

- **maintenus fermés du côté du soleil.** Leur double obstacle limite l'entrée de la chaleur dans la pièce.
- **Ouverts du côté ombragé** si cela permet

5. Prendre régulièrement des **douches fraîches** (mais pas froides).

6. Dans tous les cas, **respecter si possible l'heure de la sieste.**

Pendant les heures les plus chaudes, **se reposer, dans un lieu frais.**

Merci à tous les habitants de Saint-Pryvé de prendre contact avec le CCAS s'ils ont connaissance d'une situation d'isolement.

Ateliers bien-être

... pour les personnes âgées de 60 ans et plus

- Des ateliers d'arts plastiques les mardis après-midi de 14h à 16h

Ils démarreront à partir de mi-septembre (lieu indiqué au moment de l'inscription).

"L'art-thérapie" par les arts plastiques (mandalas, collage, peinture, pastels...) est une manière de prendre soin de soi. Elle apporte de la détente tout en se faisant plaisir par la créativité.

L'art-thérapeute tient compte des besoins, accompagne et met en confiance, dans un environnement bienveillant permettant l'entraide et le bien-être.

Ces ateliers seront animés par Chantal Jousset, art-thérapeute.

Inscription obligatoire auprès du CCAS (nombre de places limité). Tarif : 20 € pour 5 séances de 2h.

- Des ateliers de lâcher prise par le mouvement et la musique le mercredi de 14h à 15h

Ils démarreront dès le mercredi 30 juin pour 3 semaines puis, reprise à la rentrée de septembre (lieu indiqué au moment de l'inscription).

Ces ateliers seront animés par Marie Kassel, éducatrice sportive, diplômée du CNSM (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris). Passionnée par le langage du corps au travers du mouvement, elle propose des exercices en musique et en douceur libérant les émotions et les tensions.

Inscription indispensable auprès du CCAS (nombre de places limité). Tarif : 20 € pour 8 séances d'une heure.

Renseignements et inscriptions au CCAS, 20 place Clovis, 02 38 51 09 10, ccas@saint-pryve.fr

Conciliateur de justice

Un conciliateur de justice offre ses services à titre gratuit aux particuliers.

Le rôle d'un conciliateur de justice (à ne pas confondre avec un médiateur), est de trouver une solution amiable à un différend entre plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Il est compétent pour traiter :

- des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- des différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires,
- des différends relatifs à un contrat de travail,
- des litiges de la consommation,
- des litiges entre commerçants,
- des litiges en matière de droit rural,

- des litiges en matière prud'homale.

Il ne traitera pas :

- les litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire),
- les conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales,
- les conflits avec l'Administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif),

Il ne pourra intervenir pour donner des conseils.

Les permanences du conciliateur de justice à St-Pryvé ont lieu les **jeudis matin** en mairie.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 02 38 22 63 72.

Ateliers numériques pour les seniors

Ateliers d'initiation au numérique

Vous souhaitez vous familiariser avec l'ordinateur, la tablette, le smartphone...

Communiquer par mail, faire des recherches sur le net, écrire des courriers, faire vos comptes, retoucher des photos...

Vous êtes **débutants ou peu expérimentés**. Le CCAS propose, dès le mois de septembre, des ateliers thématiques les mercredis et vendredis après-midi afin d'apprendre à se familiariser avec ses outils.

Ateliers de septembre à décembre 2021. Places limitées. Petit groupe.

Tarif : 20 € pour 10 séances.

Ateliers de perfectionnement

"Ordinateur et Smartphone un duo à connaître"

Pour les personnes qui sont **déjà à l'aise** avec le numérique et qui souhaitent se perfectionner, en apprendre plus, découvrir d'autres possibilités avec les outils numériques.

A partir de septembre, le vendredi après-midi, sur 8 séances, par petit groupe.

Tarif : 20 € pour 8 séances.

Renseignements et inscriptions au CCAS, 20 place Clovis, 02 38 51 09 10, ccas@saint-pryve.fr



Un emploi pour chaque jeune



#1jeune1solution
Je trouve MA solution

Dans le cadre du plan **#1jeune1solution** des dispositifs sont mobilisés pour favoriser l'entrée en formation et **trouver un 1^{er} emploi**.

Contrats aidés, garantie jeune, parcours personnalisés pour les jeunes de 16 à 18 ans non scolarisés, école de la deuxième chance, service civique... **de nombreuses pistes existent** pour rebondir et envisager plus sereinement l'avenir.

Pour tous les jeunes concernés, contactez : la mission locale, 9 boulevard de Verdun, 45000 Orléans, 02 38 78 91 92, contact@mlo.fr, www.mlo.fr

Un 13 juillet pas comme les autres

Le 13 juillet 2021 sera une **version "allégée"** des versions précédant 2020.

En effet, **cérémonie officielle, revue du corps des sapeurs-pompiers, pot républicain et groupe de musique n'auront pas lieu, COVID oblige...**

Le feu d'artifice aura bien lieu à 23h et vous pourrez, une fois le pont rouvert, le traverser pour **rejoindre le bal** avec buvettes et food trucks, côté nord, si les conditions sanitaires le permettent.

Petite nouveauté concernant le feu d'artifice, vous aurez la **possibilité d'écouter la musique sur votre portable**. Ainsi, ceux qui seront éloignés des têtes de pont pourront entendre la bande son ! Vous pourrez même en profiter si vous vous trouvez sur le pont Joffre. **L'occasion de voir le feu d'artifice de face.**



Des espaces verts au top !



Création de massifs

Le service des espaces verts a profité de l'hiver pour réaliser des **massifs** aux quatre coins de la commune afin que les administrés **profitent pleinement de ces nouvelles décorations aux beaux jours**.

Que ce soit dans les rues ou sur l'île du lac, ces créations **au nombre de 13** ont été réalisées avec du matériel de récupération et **beaucoup de créativité**.

Nous avons remarqué que certains habitants surveillent jalousement leurs massifs, ce qui laisse à penser que les administrés se sentent **concernés par l'embellissement** de leur quartier.

De leur côté, les canards ont investi la cabane qui a été créée à leur intention, sur l'île du lac, afin qu'ils puissent nicher à l'intérieur.

Des moutons à la Trésorerie

La commune a fait le choix de **l'éco pâturage** aux endroits où cela était réalisable afin de **limiter l'impact de la tonte** avec des tracteurs et autres tondeuses ainsi que dans un but pédagogique.

Trois moutons d'Ouessant ont pris leurs quartiers dans l'enceinte du domaine de la Trésorerie en ayant, comme responsabilité, la tonte de certaines parcelles, le tout,

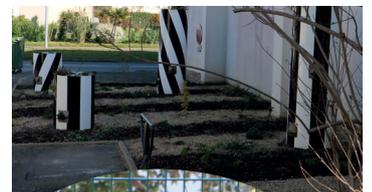
de manière écologique !

Pour ce faire, la municipalité a fait l'acquisition de ces ovins qui seront **entretenus et suivis par les agents du service des espaces verts**.

Pour information, les moutons d'Ouessant sont des animaux **rustiques** demandant une seule tonte par an qui s'effectue au début de l'été.

Ils boivent peu, au maximum 250 cl par jour en été en sachant que la rosée du matin et l'eau contenue dans l'herbe leur suffisent.

Les moutons se plaisent à l'extérieur, l'hiver comme l'été, en se contentant de pâturages maigres.



Un cinémomètre tout neuf !

Notre ancien radar mobile était un **achat partagé** avec la commune de St-Hilaire St-Mesmin. Celui-ci étant tombé en panne il y a peu, les deux communes ont acquies chacune le sien.

Le nouveau cinémomètre est **arrivé le vendredi 21 juin** dans les mains de notre police municipale. Les contrôles deviendront donc **plus réguliers** pour une vigilance accrue et la sécurité de tous.

Soyez prudents sur la route !

ASL



ASL
Association
Sports et Loisirs
St Pryvé St Mesmin

Pour accéder au nouveau site : taper "ASL St Pryvé" dans le moteur de recherche ou flasher le QR code ci-dessous

L'ASL, toujours à vos côtés, se réinvente

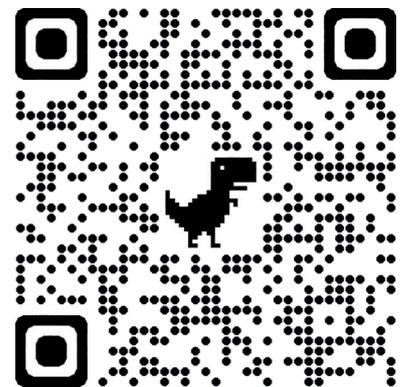
En cette rentrée encore un peu compliquée, nous n'aspérons tous qu'à **reprendre une vie normale**, revoir nos amis et refaire du sport dans une ambiance conviviale.

Pour cela, l'ASL **relance ses activités** et, par la même occasion, se refait une beauté. En effet, l'ASL **adopte un nouveau logo**, coloré, élancé et dynamique.

Votre association vous propose également d'aller visiter son **nouveau site internet**, plus convivial, interactif et moderne, sur lequel vous aurez la possibilité de vous inscrire en ligne, à toutes les activités proposées par l'ASL.

Réservez ainsi votre cours dès maintenant pour être sûr(e) d'avoir votre place dans votre activité préférée, gagnez du temps et payez en ligne, en une ou plusieurs fois, sans vous préoccuper des échéances grâce aux prélèvements programmés.

L'ASL œuvre pour votre bien-être et votre tranquillité. Le sport contribue à préserver votre santé mentale et physique.



Alors, rejoignez-nous !

Retour sur...

Le conseil municipal du 14 avril

> Cimetière

Le Conseil municipal prend acte des décisions suivantes : nouvelle concession de 30 ans accordée à Mme Dominique Guichet, nouvelle concession de 30 ans accordée à Mme Sylvie Lassagne, nouvelle concession de 50 ans accordée à M. Didier Verret, nouvelle concession de 50 ans accordée à Mme Josette Ramier, nouvelle concession "cave urne" de 30 ans accordée à M. Christophe Fallet, renouvellement de concession de 30 ans accordée à Mme Françoise Thébault épouse Mazé.

> Finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget principal au titre de l'année 2020.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité, affecte l'excédent reporté de la section d'investissement de l'exercice 2020 de 1900 463,08 € au compte 001 de la section d'investissement du budget primitif 2021,

prélève 1700 000 € sur le résultat de fonctionnement de l'année 2020 et les affecte en recettes d'investissement du budget primitif 2021, au compte 1068, pour maximiser l'autofinancement des dépenses d'investissement, affecte le solde du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, soit 643 736 € en recettes de la section de fonctionnement du budget primitif 2021, au compte 002.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les taux d'imposition 2021 identiques à 2020 : taxe foncière sur le bâti : 51,94 % (33,38 % + 18,56 %), taxe foncière sur le non bâti : 83,66 %.

BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve par un vote par chapitre et par opération en investissement, le budget primitif pour 2021, comme suit ; la section de fonctionnement s'équilibre à 7226 279 €, la section d'investissement s'équilibre à 5 605 962 €

> Culture

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de groupement de commandes avec Orléans et Saint-Jean-de-la-Ruelle pour l'organisation des festivités du 13 juillet 2021,

> Patrimoine

CESSION D'UN BIEN COMMUNAL - PARCELLE AO N° 299 - ANNULE ET REMPLACE

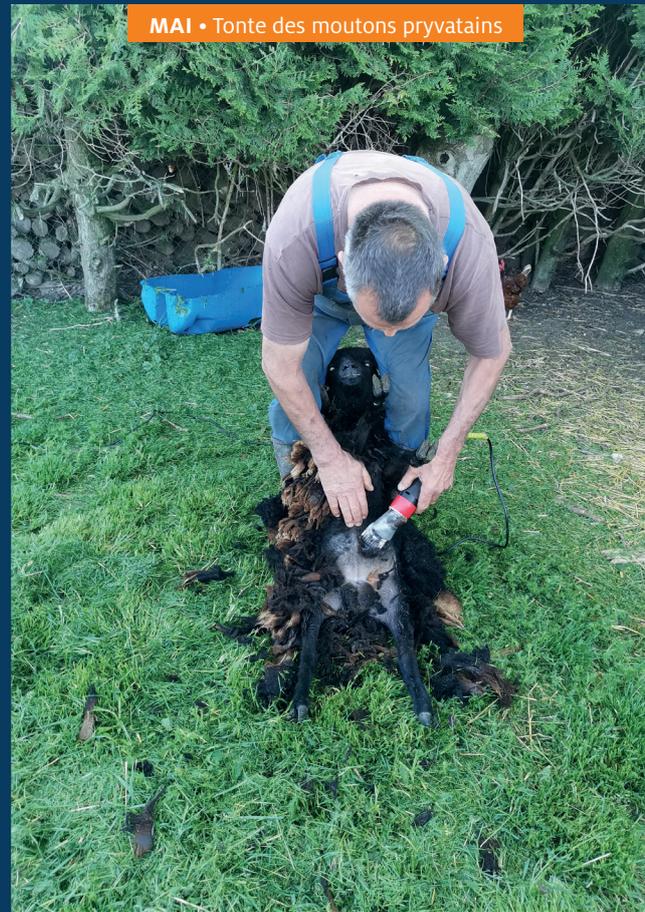
Le Conseil municipal, à l'unanimité, annule la délibération n° 2020-11-06 du 4 novembre 2020 ; approuve la cession de la parcelle cadastrée section AO 299p pour une contenance de 1 098 m², telle que représentée sur le plan masse en annexe, située rue des Moulins - Zone d'Activité La Nivelles à Saint-Privé Saint-Mesmin, au bénéfice de M. Philippe Mousseux, représentant de la SCI la CERISAIE sise 384 rue des Moulins à Saint-Privé Saint-Mesmin (45750), moyennant le prix de 12 000 € ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à mandater un géomètre, pour effectuer le bornage de la parcelle.

Prochains conseils municipaux mercredi 30 juin et 6 octobre à 19h, salle des fêtes





29 MAI • Bibliothèque nomade expérimentale



MAI • Tonte des moutons pryvatains



MAI • Vote des élèves de l'école Bazin pour le prix des embouqueurs



16 AVRIL • Réfection de l'éclairage du pont St-Nicolas. Photo : Jacky Charles, Orléans Métropole



MAI • Travaux d'isolation thermique et phonique à la cantine H. Bazin



MAI • Requalification de la place Clovis

L'agenda

Juillet

Mercredi 7

Cinéma en plein air, diffusion de "Little Miss Sunshine" au domaine de la Trésorerie, 14 rue des Moines, à 22h. Présence d'un food truck. Apportez vos plaids et/ou chaises ! Réservation obligatoire sur www.saint-pryve.com

Mercredi 7 au vendredi 23

Fête du livre jeunesse à la médiathèque sur inscription. Mercredi : 10h30 pour les 0-3 ans et 16h pour les 4 ans et plus. Vendredi : 10h30 pour les 0-3 ans et 16h pour les 4 ans et plus.

Mardi 13

Feu d'artifice à 23h au pont de l'Europe.

Mardi 13 juillet au mardi 24 août

Jeux de société et coloriages à la médiathèque.

Mardi 27 juillet au vendredi 27 août

Lectures, Kamishibai, comptines à la médiathèque. Mercredi : 10h30 pour les 0-3 ans et 16h pour les 4 ans et plus. Vendredi : 10h30 pour les 0-3 ans et 16h pour les 4 ans et plus.

Vendredi 30

Don du sang de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Août

Lundi 30 et mardi 31

Fermeture de l'ALSH.

Septembre

Samedi 4

Forum des associations au gymnase de la Belle Arche.

ATTENTION

Programme en fonction de l'évolution sanitaire liée à la COVID-19. Les manifestations sont susceptibles d'être annulées ou adaptées.

Coiffure Pryvé

**Produits Revlon Wella - Dépositaire GHD
Service Barbier**

Ouverture : Lundi de 14h à 19h
Mardi au vendredi de 9h30 à 19h30 - Samedi de 9h à 19h

Tél. 02 38 14 74 16

Centre Commercial Super U • 45750 ST PRYVE ST MESMIN





ALARME PROTECTION

Depuis 1976



- * Alarme anti-intrusion
- * Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Coffre-fort
- Générateur de brouillard



Installation, Entretien, Dépannage pour particuliers & professionnels

www.alarme-protection.fr

Société certifiée *

15 rue Flandres Dunkerque - 45750 ST PRYVE ST MESMIN

02 38 62 39 06



RENAULT
La vie, avec passion

GARAGE DOUCET

02 38 76 30 28



210 rue des Moulins
ZA La Nivelles
ST PRYVÉ ST MESMIN
www.garagedoucet.pro-tpe.fr
garage.edoucet@orange.fr

**Vente véhicules
Neuf & Occasion
Réparations toutes marques**

SECURITEST



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

C.C.T.A. Agostinho CERQUEIRA

10 rue de Saint-Santin
45750 St Pryvé St Mesmin

Tél. **02 38 76 04 76**

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
RCS Orléans : 532 139 078

LES MICRO-CRÈCHES DU LOIRET



*Le bien-être
pour
la petite enfance*

140 route de ST MESMIN
45750 ST PRYVÉ ST MESMIN www.lacerisette.fr
Tél. 06 81 19 42 41

Point Location Remorques



- Remorques porte-véhicule
- Dépanneuse
- Camion benne
- Camions de déménagement

06 38 67 90 82

17 rue St Euspice - 45750 ST PRYVE ST MESMIN
plr-orleans@outlook.com - www.plr-orleans.fr



- ENSEIGNEMENT** tous niveaux
- EVEIL PONEY** à partir de 3 ans
- PENSIONS** boxes et prés
- PROMENADES** pour les enfants
- SORTIES** en concours
- STAGES** de perfectionnement



Tél. 06 24 19 23 74

1 rue de Montauban 45750 ST PRYVE ST MESMIN

belouet.elisabeth@belouet.fr

www.Lesecuriesdemicy.ffe.com

Artisans, Commerçants, Entrepreneurs,
si vous souhaitez faire connaître vos activités
sur le Magazine C'Pryvé

contactez Groupe Editions Municipales de France

Victoria TOURLAN - 06 07 91 41 38



Le Carreau des Halles

Sarl Foulon

**Producteur de Fraises, Tomates,
Concombres... Vente au détail,
Distributeur automatique
(légumes de saison)**

7j/7
24h/24



protection des cultures avec les insectes

Mardi, Mercredi de 15h à 19h
Vendredi de 9h30 à 19h
Samedi et Dimanche de 9h à 12h

Rue Gaston Deffie
SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN

DeLuxe Finance

GESTION DE PATRIMOINE

Laurent FRANC ☎ 02 38 54 54 54
*Conseiller indépendant en Investissements Financiers
Gestionnaire de Patrimoine
Courtage en crédit*



SAINT-PRYVÉ SAINT-MESMIN lfranc@deluxe-finance.com

Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS N° 13008136 et adhérent à l'ANACOFI CIF n° E003625

Artisans, Commerçants, Entrepreneurs,
si vous souhaitez faire connaître vos activités
sur le Magazine C'Pryvé

contactez Groupe Editions Municipales de France

Victoria TOURLAN - 06 07 91 41 38

